

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ALOS
LE 25 MAI 2020

ETAIENT PRESENTS

Laurent BRACHET	Jean-Pierre MOLE
Sylvain CAPOT	Marie-Murielle PUJOL
Jacques DE RAYMOND CAHUSAC	Pascaline SOMPOUGDOU
Brigitte DURAN	Martine TAJAN
Adeline MAUDUIT	Alain TORTET
Alain DURAN	

SECRETAIRE DE SEANCE

Martine TAJAN

PRESIDENT DE SEANCE

Alain TORTET - Maire

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

- Désignation des Délégués au SDE09
- Désignation des Délégués au PNR
- Désignation des Membres pour la Commission Communale des Impôts Directs de la Commune
- Délégué aux Commissions Internes
- Délégation aux Communes Forestières Ariège
- Autorisation permanente de poursuite au Trésorier

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les travaux

Le quorum étant atteint, la séance débute à 22 heures 15

Suite à la pandémie du COVID-19, cette séance s'est tenue à huis clos, conformément aux règles sanitaires en vigueur.

**APPROBATION du Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
du 24 Février 2020**

VOTE

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATIONS

Désignation des Délégués au SDE09

TITULAIRE	SUPPLEANT
Sylvain CAPOT	Jean-Pierre MOLE

Désignation des Délégués au PNR

TITULAIRE	SUPPLEANT
Adeline MAUDUIT	Sylvain CAPOT

Désignation des Membres pour la Commission Communale des Impôts Directs de la Commune

Sylvain CAPOT Jacques DE RAYMOND CAHUSAC Alain DURAN Brigitte DURAN Nicole DURAN Louis DABAN Nicole MOLE Evelyne PAILLAS Claude PUJOL Adeline MAUDUIT Régine GALY Laurent BRACHET	Ophélie BAUDET Pascaline SOMPOUGDOU André COMMENGE Carine COSTES Serge DEBAYLE Odile LIPSKI Monique MIAS André MOLE Jean-Pierre MOLE Christian PAILLAS Martine TAJAN Serge TAJAN
--	---

Délégués aux Commissions Internes

Finances	Urbanisme	PROXIMITE CADRE DE VIE	SOLIDARITE ACTION SOCIALE
Adeline MAUDUIT Pascaline SOMPOUGDOU Alain TORTET Vice-président : Martine TAJAN	Jacques DE RAYMOND C. Alain DURAN Jean-Pierre MOLE Martine TAJAN Alain TORTET Vice-président : Laurent BRACHET	Adeline MAUDUIT Brigitte DURAN Marie PUJOL Pascaline SOMPOUGDOU Vice-président : Sylvain CAPOT	Brigitte DURAN Marie PUJOL Pascaline SOMPOUGDOU Martine TAJAN Vice-président : Adeline MAUDUIT

GESTION DU PERSONNEL	APPEL D'OFFRES ET TRAVAUX	SECURITE PUBLIQUE
Laurent BRACHET Jacques DE RAYMOND C. Jean-Pierre MOLE Vice-président : Martine TAJAN	Alain DURAN Pascaline SOMPOUGDOU Martine TAJAN Vice-président : Jacque DE RAYMOND CAHUSAC	Brigitte DURAN Adeline MAUDUIT Marie PUJOL Martine TAJAN Vice-président : Alain TORTET

VALIDATION DES DELIBERATIONS

POUR : 11

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

QUESTIONS DIVERSES

Madame Pascaline SOMPOUGDOU demande l'accord de Monsieur le Maire pour quitter la réunion pour un motif professionnel. Demande accordée.

ENTRETIEN DES ROUTES FORESTIERES

L'entreprise SENTENAC et la communauté de commune Couserans Pyrénées ont transmis leurs devis pour des travaux de nettoyage des fossés, sur une partie de route forestière (3 km environ). Ces « devis » s'élèvent respectivement à 5 775 € H.T. soit 6 990 € TTC et 6 250 € HT soit 6 250 € TTC. Une décision sera prise après le vote du budget.

TRAVAUX DE VOIRIE

Une réfection d'une partie de la Route de La Lauzère et de La Coumanie sera effectuée, dès réception des subventions demandées auprès du Département, FDAL, DETR.

APPARTEMENT DE L'INSTITUTEUR

Suite aux problèmes sanitaires du COVID-19, les travaux ont été suspendus. Ils devraient reprendre prochainement.

METIER A FERRER

Les travaux de maçonnerie et toiture ont été effectués début mars. Afin de rénover la structure bois, il est envisagé d'effectuer un sablage sur celle-ci. Les travaux seront exécutés par quelques Membres du Conseil Municipal.

MASQUE DE PROTECTION COVID-19

La Communauté de Communes Couserans Pyrénées (CCCP) a procédé à un premier envoi de masques, pour tous les habitants de notre Commune, à sa charge. Une nouvelle commande de 120 masques supplémentaires a été effectuée.

ADRESSAGE

L'adressage rentre dans sa dernière phase de finalisation. La subvention demandée (DETR) nous a été accordée. Nous sommes toujours en attente de la subvention du département.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 50